

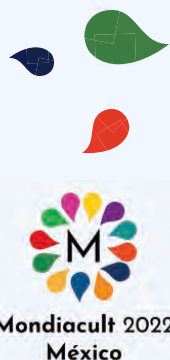


Ce bulletin mensuel est produit par l'UNESCO pour assurer le suivi de la culture dans les politiques publiques dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Il met en lumière les avancées dans les contextes régionaux et nationaux ainsi que les débats émergents portant sur la contribution de la culture au développement durable. À partir d'une diversité de sources, le bulletin fournit un aperçu global de tendance en matière de politiques culturelles aux niveaux national, régional et international et des voies par lesquelles les pays inscrivent la culture dans les autres champs des politiques publiques

SOMMAIRE

EN UN COUP D'ŒIL • **FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES** • **À L'HORIZON**
PERSPECTIVES RÉGIONALES • **LA CULTURE DANS LE PROGRAMME 2030** • **EN SAVOIR PLUS**

EN UN COUP D'ŒIL



Les consultations régionales en préparation de la Conférence UNESCO-MONDIACULT 2022 étant terminées et plus de 50 débats ResiliArt pour MONDIACULT ayant eu lieu, l'organisation de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable passe désormais à une nouvelle étape. Découvrez dans ce numéro comment proposer des événements parallèles ou contribuer à la discussion.

Aucune société au monde ne jouit d'une pleine égalité des genres, mais garantir une plus grande autonomie dans la vie culturelle peut ouvrir les voies d'égalité. **À l'horizon** explore les dynamiques de l'égalité des genres dans le secteur culturel, les initiatives nationales et la façon dont les conventions culturelles de l'UNESCO peuvent être un tremplin pour combler l'écart entre les genres, pour stimuler un développement durable inclusif et réduire les disparités.

La rubrique **Focus sur les politiques culturelles** passe en revue les dernières innovations en matière de politiques culturelles dans le monde, tandis que la rubrique **Perspectives régionales** fait le point sur les processus régionaux.

La rubrique **Culture dans le Programme 2030** met en lumière les initiatives œuvrant pour l'égalité des genres mentionnées dans les Examens nationaux volontaires, tandis que la section **En savoir plus** met en avant les ressources majeures de l'UNESCO sur l'égalité des genres.



Seulement 1 gestionnaire de site du patrimoine mondial sur **4** est une femme



En 2019, **seulement 8%** des concerts étaient dirigés par une cheffe d'orchestre



FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

Cette section met en lumière une sélection des dernières évolutions en matière de politiques culturelles. Alors que les mesures de réaction à l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur le secteur culturel devraient stimuler les ajustements des politiques publiques culturelles tout au long de l'année 2022, certains signes positifs montrent que les pays passent de mesures de relance à des stratégies à plus long terme pour renforcer la résilience de leur secteur culturel.

Le ministère de la Culture et des Sports du **Kazakhstan** soutient un programme éducatif enseignant les métiers du théâtre aux enfants, en collaboration avec l'Opéra d'Astana. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'Année de l'enfant, offrira des opportunités d'apprentissage dans les domaines de la conception de costumes et de sculptures sur bois aux enfants de 6 à 14 ans.



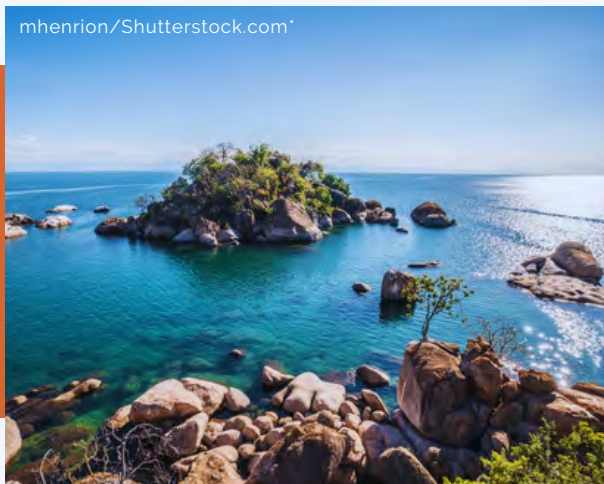
Gaukhar Yerk/Shutterstock.com*

Le ministère de la Culture d'**Estonie** a fixé un budget dédié à l'amélioration de la diplomatie culturelle et le rayonnement international de la culture estonienne.

L'Autorité du **Bahreïn** pour la Culture et les Antiquités (Bahrain Authority for Culture and Antiquities) et l'Institut de formation du Bahreïn se sont associés pour fournir des opportunités et des programmes de formation destinés aux professionnels du secteur de l'artisanat et visant à améliorer leur pratique.



mhenrion/Shutterstock.com*



Le gouvernement du **Malawi** s'est associé à l'UNESCO et l'ONG Ripple Africa pour soutenir la conservation de l'exceptionnelle biodiversité piscicole du site du patrimoine mondial du parc national du lac Malawi. Le projet vise à soutenir la cogestion durable des ressources halieutiques en tant que moyen de subsistance essentiel et bien patrimonial, en partenariat avec la population locale.



Les employés du ministère de la Culture d'**Argentine** vont prendre part à un cours sur les questions liées à la perspective de genre, à la diversité et aux approches de la violence, dans le cadre d'une formation obligatoire pour toutes les personnes travaillant dans le service public.



Jopwell/Pexels.com



Le ministère de la Culture, du Genre, des Loisirs et du Sport de **Jamaïque** a annoncé le lancement d'un programme de relance COVID-19 pour les petites entreprises enregistrées et les organisations fédératrices des industries du divertissement, de la culture et de la création qui ont été touchées par la pandémie.

En **Australie**, un nouveau quartier culturel aborigène et insulaire du détroit de Torres sera construit dans la capitale. Il comprendra un centre d'apprentissage et de connaissances, un lieu de repos national où seront conservés les restes ancestraux des Aborigènes et des insulaires du détroit de Torres, ainsi qu'un nouveau siège pour l'Institut australien d'études aborigènes et insulaires du détroit de Torres (Australian Institute of Aboriginal and Torres Strait Islander Studies, en anglais), ce qui en fera la plus grande collection au monde d'objets culturels et patrimoniaux de ce type.



nayef hammouri/Shutterstock.com*

L'**Eswatini** a lancé des travaux pour l'inscription de son premier site au patrimoine mondial. Avec le soutien de l'UNESCO, les autorités nationales, les experts et les autres parties prenantes pertinentes, ont pris part à une session de formation sur le processus de mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial d'Eswatini et sur le processus de nomination.

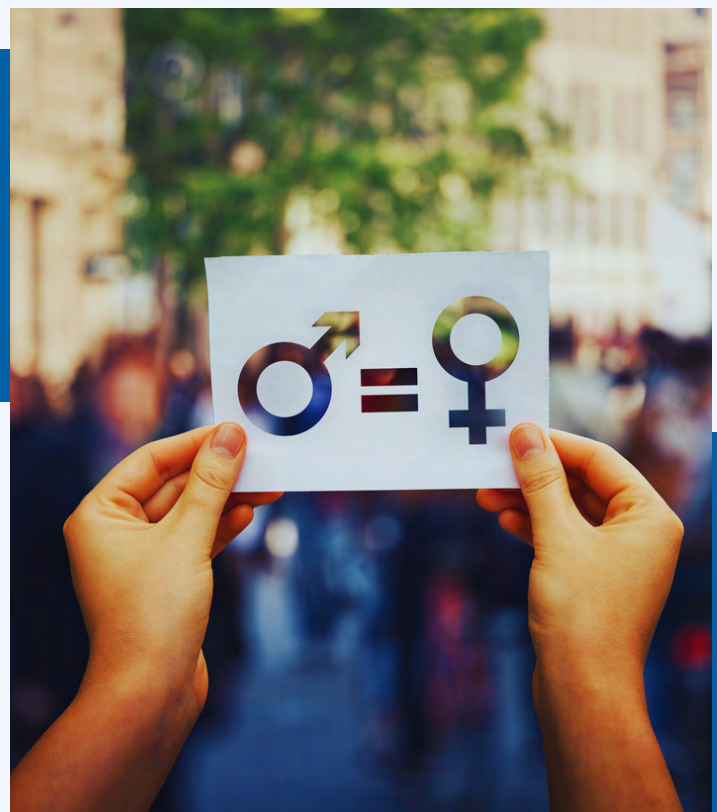
Le ministère de la Jeunesse et de la Culture de **Djibouti** a célébré la Semaine nationale de l'artiste et des langues maternelles. Les activités incluaient des concours de culture générale sur les langues maternelles dans les centres de développement communautaire ainsi que des conférences sur la propriété intellectuelle, le cinéma et les technologies numériques.



Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des femmes à **Monaco**, la Déléguée interministérielle aux droits des femmes a chargé un artiste de mener une action artistique collective, destinée à sensibiliser à la question des droits des femmes et de l'océan.



Le **Qatar** a inauguré son initiative annuelle d'année culturelle, en partenariat avec 26 pays. Le programme vise à approfondir la compréhension entre les pays et leurs peuples, par le biais d'échanges culturels et comprend des expositions, des spectacles vivants, des festives et des échanges culturels entre pays participants.





FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

Au **Liban**, les travaux de construction d'un nouveau musée d'art moderne et contemporain ont commencé. Conçu comme un espace interactif, le Beirut Museum of Art exposera les œuvres d'artistes locaux, régionaux et internationaux dans des galeries ultramodernes. Le projet de construction, d'une durée de quatre ans, prévoit également des salles de spectacle, une bibliothèque, des archives et un laboratoire de conservation.



Matheus Viana/Pexels.com



Le gouvernement provincial de Binh Thuận au **Viet Nam** a décrété que le développement culturel serait une priorité au même rang que le domaine économique, car son objectif est de faire du tourisme un secteur économique clé, tout en protégeant et en préservant les ressources culturelles pour les générations futures.



Hien Phung Thu/Shutterstock.com*

Le Conseil du film de **Mongolie** a lancé son système d'incitation pour les cinéastes du pays, pour les films qui promeuvent la culture et le patrimoine mongols à l'international, à la suite de l'adoption d'une nouvelle loi sur le cinéma votée en août 2021.



Dans le cadre des travaux de modernisation du Musée national d'histoire du Mozambique, deux programmes de recherche dans les domaines de la conservation de la biodiversité et de la préservation de l'environnement ont été lancés. Ils devraient aboutir à la création de son premier centre de conservation de la biodiversité, dont l'ouverture est prévue en 2025.



Le ministère de la Culture d'**Albanie** a lancé une campagne de sensibilisation visant à informer les citoyens sur le nouveau bonus de revitalisation qui soutient les résidents qui souhaitent entretenir ou rénover leurs bâtiments dans les centres historiques, afin de préserver le patrimoine culturel.



Le ministère de la Culture de l'**Uruguay** va apporter un soutien financier à 11 institutions culturelles affectées par les désastres causés par les fortes pluies du début de l'année.



4 Evening cityscape of Berat town, a UNESCO World heritage site. Andrew Mayovskyy/Shutterstock.com*



FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES



Le ministère de la Culture de **Jordanie** a lancé un projet d'inventaire communautaire du patrimoine immatériel en milieu urbain dans la ville d'Irbid en collaboration avec l'UNESCO et d'autres partenaires. L'initiative vise à identifier les pratiques du patrimoine vivant, comme l'artisanat traditionnel et les arts du spectacle, ainsi que les pratiques culturelles des réfugiés qui vivent dans la ville depuis 1948.



Mansaf, un plat traditionnel arabe, notamment en Jordanie et en Palestine
Dina Saeed/Shutterstock.com*



dmaxjro/Pixabay.com

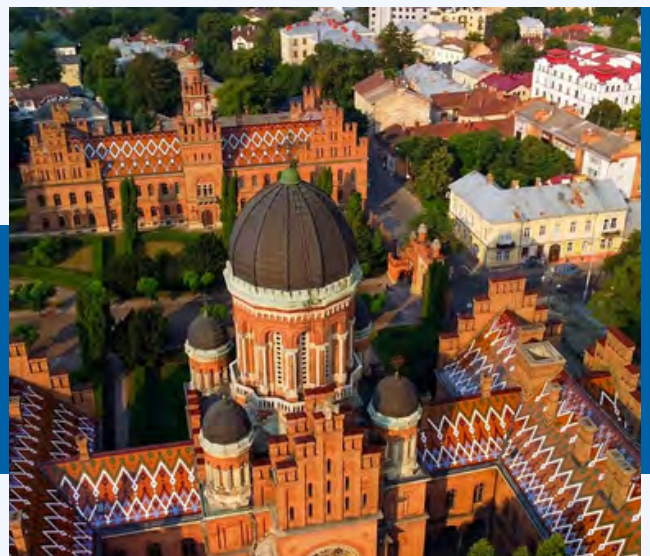
Dans le cadre des activités promouvant la littérature du **Togo**, le ministère de la Culture et du Tourisme a procédé au lancement d'un appel à candidatures pour une résidence d'écriture destinée aux écrivains en herbe.



Le ministère du Patrimoine national et de la Culture du **Pakistan** a décidé de créer un « répertoire national des artistes » dans l'optique de l'élaboration de la première politique culturelle du pays et de futurs projets d'activités artistiques.



Le ministère de la Culture d'**Ukraine** a lancé une plateforme en ligne permettant de recueillir les informations transmises par les habitants sur les dommages et la destruction de sites du patrimoine culturel.



Résidence des métropolitains de Bucovine et de Dalmatie
Site du patrimoine mondial de l'UNESCO
VILTVART/Shutterstock.com*



Le ministère de la Culture du **Panama** a augmenté le nombre de membres de son programme musical inclusif et a lancé l'inscription d'enfants et de jeunes en situation de handicap au programme d'éducation spéciale du réseau national d'orchestres et de chorales de jeunes.





Rééquilibrer la balance : l'égalité des genres dans la vie culturelle



Danseuses vêtues de blanc et de noir,
cottonbro/Pexels.com

Aucune société au monde ne jouit d'une pleine égalité des genres. Malheureusement, les disparités entre les genres dans le domaine de la culture reflètent souvent les inégalités dans l'ensemble de la société. Le patrimoine et les industries culturelles et créatives nous permettent d'évaluer à quel point le statut – politique, juridique, social et économique – des femmes dans la société est encore limité dans la plupart des pays. Malgré des progrès notables, les femmes restent sous-représentées dans presque tous les domaines culturels, notamment le cinéma, la musique, les musées, les arts, le patrimoine et les médias numériques, en particulier aux postes de direction. Les stéréotypes de genre se perpétuent dans, et à travers, diverses expressions culturelles. Le principe de l'égalité des genres dans la vie culturelle établit qu'aucun des membres de la société ne devrait se voir octroyer des privilèges ou au contraire être désavantagé en matière de droits, de choix, d'opportunités, de bénéfices et de libertés sous prétexte d'être né, ou identifié, comme une femme.

Pourtant, la culture a le pouvoir unique de raconter des histoires encore peu répandues, de subvertir les stéréotypes, de mettre en lumière nos valeurs collectives et d'explorer différentes facettes de nos identités complexes d'êtres humains. Ni la culture ni le genre ne sont des concepts statiques; ils évoluent constamment. Les cultures évoluent, tout comme les normes de genre, afin de garantir les libertés fondamentales de tous. Par conséquent, renforcer la participation des femmes à la vie culturelle et leur accès à la culture est essentiel pour promouvoir l'égalité des genres. Le patrimoine culturel immatériel – les traditions, les connaissances, les compétences et les pratiques sociales qui donnent un sens à notre existence quotidienne – constitue un outil important pour forger des valeurs et façonner nos comportements, y compris les normes de genre, et favoriser la cohésion sociale. Les expressions créatives – comme le théâtre, la musique, les livres, le cinéma – permettent d'appréhender l'expérience humaine du point de vue de tous les peuples, dans toute leur diversité. Les sites du patrimoine mondial et les musées sont des lieux propices au dialogue sur les enjeux sociétaux contemporains, réinterprétant notre passé en vue de façonner l'avenir.



L'égalité des genres n'est pas seulement un droit humain fondamental, elle est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable, comme en témoigne le thème 2022 de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars : « [l'égalité des sexes aujourd'hui pour un avenir durable](#) ». En tant que telle, la promotion de l'égalité des genres ne doit pas être considérée comme une « problématique exclusivement féminine ». Elle doit au contraire être l'affaire de tous. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes figurent en bonne place dans le [Programme 2030](#), à la fois en tant qu'objectif en tant que tel – Objectif de développement durable (ODD) 5 – et intégré aux autres ODD. Les progrès sont toutefois fragiles. ONU Femmes a tiré la sonnette d'alarme dans son [rapport de 2018](#) : « de nombreuses avancées durement acquises en matière d'égalité des genres sont menacées », notamment en raison du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, du ralentissement économique et du virage vers un regain de résistance aux droits des femmes dans certains endroits du monde. Plus récemment, le Secrétaire général de l'ONU, [Antonio Guterres, a déclaré](#) que la pandémie de COVID-19 mettait en péril des décennies de « progrès limités en matière d'égalité des genres et de droits des femmes », notamment en raison de la hausse des violences domestiques résultant des restrictions de circulation et du confinement.

C'est pourquoi l'UNESCO s'emploie à intégrer l'égalité des genres dans tous ses programmes et activités - notamment dans le domaine de la culture - conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'égalité des genres est l'une des deux priorités globales de l'UNESCO depuis 2007 et sous-tend toutes les actions de l'Organisation relevant du [Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres](#), lequel promeut l'égalité des genres à travers une double approche : les programmes spécifiquement axés sur l'égalité des genres et la prise en compte systématique des questions de genre, à savoir le processus d'intégration d'une perspective de genre dans les activités de planification, de programmation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes et d'atteindre l'égalité des genres.

Culture, droits et égalité des genres

L'approche de l'UNESCO en matière de promotion de l'égalité des genres dans la vie culturelle repose sur un engagement clair en faveur des droits culturels et de la diversité culturelle. La priorité de l'Organisation dans le domaine de la culture garantir que les femmes et les hommes jouissent sur un pied d'égalité du droit à accéder, participer et contribuer à la vie culturelle encourageant ainsi les femmes et les hommes à jouir dans une mesure égale du patrimoine et de la créativité. Cet objectif s'inscrit dans le cadre général de la mise en œuvre des conventions culturelles et de leurs programmes connexes qui couvrent les différentes dimensions de la culture, du patrimoine culturel aux expressions vivantes et aux industries culturelles. À cette fin, l'accent est mis sur les actions suivantes : élargir les opportunités économiques et sociales, les horizons créatifs des femmes et des filles ; assurer leur accès à l'entrepreneuriat culturel et à la production de contenus culturels, ainsi qu'aux postes décisionnels ; garantir la liberté d'expression de tous, y compris en ce qui concerne la liberté artistique - notamment pour les artistes femmes -, indépendamment de leur genre ou d'autres attributs de leur identité sociale ; et favoriser le développement des médias transformateurs en matière de genre.



4^{ème} Conférence des gestionnaires
du patrimoine mondial marin
UNESCO / Daniel Correia



À L'HORIZON

Les interactions entre le genre, la culture et les droits humains sont complexes. D'une part, le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de la culture et de participer au progrès scientifique, indépendamment de son sexe, est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948. Au cours des 70 dernières années, ce droit a commencé peu à peu à figurer, à la fois implicitement et explicitement, dans les dispositions des accords internationaux. D'autre part, la culture est souvent considérée comme un obstacle aux droits des femmes. Par exemple, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEFD) de 1979 ratifiée par 189 pays – un tournant pour les droits des femmes – désigne explicitement les « schémas culturels traditionnels » comme un facteur majeur exacerbant les pratiques sociales inégalitaires et favorisant les inégalités de genre, et même la violence à l'égard des femmes. Dans la préface de la publication 2014 de l'UNESCO Égalité des genres, patrimoine et créativité, la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels de l'époque, Farida Shaheed, a dénoncé cette vision « trop simpliste » et a appelé à un changement de paradigme dans d'autres rapports de l'ONU. Parmi d'autres instruments normatifs internationaux, la Déclaration de l'UNESCO de 2001 sur la diversité culturelle affirme sans équivoque l'universalité des droits de l'homme : « Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée. »

“ **Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée.[...] Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme, qui sont universels, indissociables et interdépendants. »**

Déclaration de l'UNESCO de 2001 sur la diversité culturelle



La transmission intergénérationnelle du patrimoine vivant, ainsi que la formation technique et professionnelle, sont essentielles pour l'autonomisation des femmes.

UNESCO-UNEVOC, Rumela De/Flickr.com*



L'un des principaux obstacles à la réalisation de l'objectif d'égalité des genres réside dans le fait que le concept de genre n'est pas compris de la même manière dans toutes les cultures. Les normes et les définitions liées au genre varient d'un pays à l'autre, d'une communauté à l'autre. Par exemple, alors que certains peuples autochtones nord-américains reconnaissent jusqu'à sept genres différents, la plupart des sociétés ont une conception binaire du genre. Pourtant, les inégalités de genre sont inscrites dans les institutions de nombreuses sociétés, des structures familiales aux structures étatiques, ce qui nous invite à examiner, de manière critique, la façon dont les structures de pouvoir affectent différemment les femmes, les hommes, les garçons et les filles. En effet, si les femmes et les filles en particulier souffrent des inégalités, les garçons et les hommes peuvent également souffrir de normes sociales restrictives qui font obstacle à la réalisation de la promesse d'égalité des genres, comme indiqué dans la publication 2021 de l'OCDE Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment, par exemple. Alors que le principe de non-discrimination est inscrit dans un grand nombre d'instruments juridiques - chacun doit jouir des mêmes droits, indépendamment de ses particularités -, le Comité des droits de l'homme a fait valoir que la jouissance de ces droits dans des conditions d'égalité « n'implique pas dans tous les cas un traitement identique ».

La valeur économique, sociale et symbolique de l'égalité des genres dans les secteurs culturels et créatifs est de plus en plus reconnue aux plus hauts niveaux comme un élément indispensable à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et non comme une composante à appliquer a posteriori aux programmes publics et politiques. L'adoption historique de la Déclaration de Rome des ministres de la Culture du G20 en juin 2021 a reconnu : « l'impact social des industries culturelles et créatives, qui favorisent la santé et le bien-être, encouragent l'inclusion sociale, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ainsi que le capital social local, amplifient le changement de comportements et la transition vers des pratiques de production et de consommation plus durables et contribuent à la qualité de l'environnement de vie, au bénéfice de la qualité de vie de chacun ».

On observe des signes positifs indiquant que l'égalité des genres fait désormais partie intégrante des stratégies de politique culturelle. Par exemple, trois Parties sur quatre à la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles publient des rapports sur les politiques ou mesures qu'elles ont adoptées pour relever les défis auxquels sont confrontées les femmes travaillant dans le secteur culturel. Certaines de ces mesures intègrent la culture dans les cadres d'égalité des genres. Par exemple, les Comores ont mis à jour leur Politique nationale pour l'égalité des genres en 2018 pour inclure la culture dans l'approche du gouvernement en matière de développement durable, tandis que l'Institut culturel nicaraguayen privilégie la participation équitable des hommes et des femmes aux activités culturelles, conformément à son Programme national de développement humain. D'autres pays ont intégré une dimension de genre dans les politiques culturelles. Par exemple, la Jamaïque intègre la dimension de genre à travers son ministère de la Culture, du Genre, du Divertissement et du Sport, tandis que le Mexique a créé une Unité Genre au sein du Secrétariat à la culture. Au Burkina Faso, l'égalité des genres est intégrée dans les politiques culturelles, avec la création d'une Unité Genre dans tous les ministères, y compris le ministère de la Culture et du Tourisme. Le ministère de la Culture de la République tchèque forme les employés aux questions de genre. La Plateforme de suivi des politiques de l'UNESCO présente plus de 180 politiques et mesures mises en œuvre par les États membres au cours des quatre dernières années en vue de promouvoir l'égalité des genres dans le secteur de la culture.



Plafonds de verre... et murs de verre

Le secteur de la culture n'est pas à l'abri des inégalités liées aux genres et des discriminations qui imprègnent les autres secteurs de la société. Une approche intersectionnelle montre que l'inégalité de genre est influencée par un contexte plus large qui comprend d'autres formes de catégorisation sociale telles que la classe, la race, le niveau de pauvreté, l'origine ethnique, la religion, l'âge, le handicap et l'état matrimonial, qui peuvent elles-mêmes renforcer les déséquilibres. Le rapport publié récemment par l'UNESCO Répenser les politiques en faveur de la créativité –, ainsi que le rapport 2021 Genre & Créativité : Des avancées au bord du précipice, apportent des éléments indiquant que les femmes restent sous-représentées aux postes de direction, qu'elles ont moins accès aux financements publics et que le travail des créatrices est bien moins visible et reconnu que celui de leurs homologues masculins. Par exemple, d'après une analyse sur la participation des femmes à 60 grands festivals de cinéma, seul un tiers des prix pour les principales catégories de film ont été décernés à des femmes artistes et à des productrices en 2019. Dans le même ordre d'idée, 8 % seulement des chefs d'orchestre en 2019 étaient des femmes. De plus, la pandémie de COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les femmes artistes et les professionnelles de la culture.

Seulement **1** responsable de site du patrimoine mondial sur **4** est une femme.

42 % des postes de direction dans les conseils d'art et de culture sont occupés par des femmes.

UNESCO



Ana Belén Espinoza Servián, responsable du site Jesuit Guarani Mission Jesús de Tavarangue
UNESCO/Ana Belén Espinoza

Les femmes continuent de se heurter à un « plafond de verre » dans leur progression de carrière, ce qui signifie qu'elles restent sous-représentées aux postes décisionnels. Seul un responsable de site du patrimoine mondial sur quatre est une femme, pour un total de 1 154 sites dans le monde. À l'échelle mondiale, les hommes occupent 58% des postes de direction dans les conseils des arts et de la culture. Cette proportion est bien plus faible en Asie-Pacifique, en Afrique et dans les États arabes où la représentation des femmes peut descendre jusqu'à 27 %. Les progrès dans ce domaine sont entravés par les difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée, imputables aux cultures organisationnelles et au fait que les femmes continuent d'assumer la plus grande partie des tâches domestiques et des soins. En outre, seul un quart des politiques et mesures culturelles rapportées par les pays pour le rapport Répenser les politiques en faveur de la créativité visaient à promouvoir des artistes femmes, des professionnelles de la culture et/ou des entrepreneuses créatives à des postes décisionnels. Il existe également ce que l'on appelle des « murs de verre », c'est-à-dire que certains secteurs sont genrés : par exemple, les femmes ne représentent que 30 % des effectifs de l'industrie du jeu mais sont surreprésentées dans les tâches éducatives ou administratives.



En dépit des protections juridiques, les artistes professionnels du secteur de la créativité s'identifiant en tant que femmes ou à d'autres genres n'entrent pas dans les industries culturelles sur un pied d'inégalité car ils ne jouissent pas de la même liberté de création que leurs homologues masculins. Selon la publication 2020 de l'UNESCO Liberté & Créativité : Défendre l'art, défendre la diversité, « Les personnes s'identifiant en tant que femmes ou à d'autres genres sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes de harcèlements, d'abus, d'agressions et globalement d'un manque de sécurité au travail dans les secteurs culturels et des médias. » Des organisations de la société civile, comme Freemuse, ont également documenté des violations de la liberté artistique contre des artistes femmes. Par ailleurs, les conditions de travail et l'organisation du travail peuvent exacerber le harcèlement sexuel, selon une note d'orientation de l'Organisation internationale du travail (OIT) de 2020 établie sur la base d'une enquête auprès de plus de 90 syndicats des secteurs du spectacle vivant, du cinéma et de la télévision, et de la radiodiffusion. Par ailleurs, dans les cas graves, les extrémistes harcèlent et prennent souvent pour cible des femmes membres de minorités et lesbiennes, bisexuelles et transgenres qui cherchent à exercer leurs droits culturels sur un pied d'égalité, comme le souligne un rapport de 2017 de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels. L'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, Deeyah Khan, a elle-même été prise pour cible au début de sa carrière de musicienne.

Enfin, les motivations commerciales de certaines productions culturelles qui sont souvent pas propices à la remise en cause des formes biaisées de représentation et d'expression, comme cela a été souligné par exemple dans une récente étude de l'industrie du cinéma en Suède, qui a fait état des difficultés rencontrées par les réalisatrices lorsqu'elles tentent de dépeindre le genre différemment et de remettre en question les normes de genre actuelles.



“

Je me rends compte de l'importance pour les femmes de raconter leurs propres histoires, quelles qu'elles soient. Exposer l'oppression n'est que la moitié de l'histoire.”

Deeyah Khan

Réalisatrice de documentaire

Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO

Le manque de données ventilées par sexe pour dresser un tableau précis et global de l'état de l'égalité des sexes dans le secteur culture constitue un défi majeur pour les décideurs politiques, ce qui dissimule souvent les disparités et les défis liés au genre.

At a global level, only around half of countries regularly collect and disseminate data to monitor gender equality in the culture and media sectors, as well as on the participation of women in cultural life. Some countries have developed more advanced monitoring systems, such as the Ministry of Education and Culture of Indonesia, in collaboration with the Ministry of Women, which since 2011 has been implementing a framework to assess women's participation in public, political and cultural life, whilst France's Ministry of Culture regularly publishes an 'Observatory on Gender Equality in Culture and Communication'. Since 2016, the Ministry of Cultures, Arts and Heritage of Chile has also developed a series of studies on the participation of women in the artistic field, leading to concrete projects to strengthen the position of women artists, cultural professionals and entrepreneurs.



Une initiative majeure visant à combler le manque de données et à mieux guider les États membres est le **Cadre d'indicateurs Culture|2030 de l'UNESCO, dans lequel le genre est traité de manière transversale**. Cette approche transversale est jugée plus pertinente, car la plupart des informations statistiques et administratives font la distinction entre les hommes et les femmes. Elle permet également d'apprécier l'égalité des genres sur plusieurs points de données, de l'accès aux opportunités à la participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle. Le cadre invite également les sondés à envisager la ventilation des données selon l'identité de genre auto-déclarée, qui est de plus en plus utilisée par les bureaux de statistiques du monde entier. En cours de pilotage dans 14 pays - les derniers en date étant le Costa Rica, la Serbie et le Maroc - les premiers résultats de certains pays sont attendus en juillet.

L'autonomisation par la culture



**Les femmes
représentent
48.1%**
des effectifs dans le
secteur de la culture et
du divertissement

UNESCO

Les femmes et les filles représentant la moitié de la population mondiale et donc la moitié de son potentiel, le secteur de la culture constitue un terrain propice à l'exploitation de cette créativité et de cette innovation. Elles représentent 48 % des effectifs dans le secteur de la culture et du divertissement, et la Recommandation de l'UNESCO de 1980 sur le statut de l'artiste encourage également les États membres à « prendre plus particulièrement en considération le développement de la créativité féminine et favoriser les groupements et organisations qui ont pour objectif de promouvoir le rôle des femmes dans les diverses branches de l'activité artistique ». Pour corriger les disparités existantes, plusieurs pays investissent dans la créativité des femmes comme l'Irlande, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Costa Rica et la Norvège qui accordent des incitations financières pour les œuvres artistiques produites par des femmes. Certaines, comme les Émirats arabes unis, proposent une formation entrepreneuriale aux professionnelles de la création. D'autres encore s'attachent à promouvoir le travail des femmes et à le rendre plus visible, comme le Festival international du film féminin d'Urusaro au Rwanda, le festival multidisciplinaire Femina du Panama ou le prix Naziq Al-Malaika pour la créativité littéraire féminine, organisé par le ministère de la Culture, du Tourisme et des Antiquités d'Irak. En Argentine, une loi de 2019 visant à éliminer toute forme de discrimination dans les événements musicaux basée sur le sexe, le genre ou l'identité de genre stipule qu'au moins 30 % des artistes participant à ces événements soient des femmes ou des personnes s'identifiant comme telles. D'autres pays, comme le Bangladesh et la Finlande, ont pris des mesures pour éradiquer le harcèlement dans le secteur culturel, en créant respectivement un comité anti-harcèlement et un fonds de soutien anti-harcèlement.





Les industries culturelles et créatives elles-mêmes, ainsi que la société civile, jouent un rôle clé dans la promotion des mécanismes d'égalité des genres. Selon les rapports des États parties de la Convention de 2005, l'industrie cinématographique joue aujourd'hui un rôle de premier plan, avec 65 % de mesures intégrant des mesures d'égalité des genres, par rapport à la musique et l'édition (chacun à 13 %) et aux arts de la scène (9 %). Les organisations de la société civile jouent également un rôle clé dans la promotion de mesures novatrices en faveur de l'égalité des genres et dans le renforcement des capacités des artistes femmes et des professionnelles de la création. Par exemple, au Mali, le projet « Arts Femmes », mené par la société civile, forme les femmes à la production théâtrale, et Music Crossroads Zimbabwe (Carrefours de la musique Zimbabwe) propose des ateliers de développement des compétences pour les artistes femmes. L'UNESCO s'est également associée à Sabrina Ho dans le cadre de l'initiative « You Are Next : Empowering Creative Women », lancée en 2018, qui a autonomisé des femmes de moins de 40 ans au Mexique, en Palestine, au Sénégal et au Tadjikistan en leur permettant d'accéder à des outils numériques et à des formations pour renforcer leurs compétences entrepreneuriales. La société civile offre également des opportunités de réseautage, comme le Réseau de journalistes spécialisés dans les questions de genre pour les femmes et le développement culturel en Gambie.



En outre, le secteur du patrimoine offre des opportunités aux femmes pour leur participation à la vie culturelle ainsi que pour leur autonomisation. En effet, selon le rapport mondial de 2019 sur les femmes dans le tourisme, la majorité de la main-d'œuvre touristique dans le monde entier est féminine, celle-ci s'élevant à 54 % contre 39 % dans l'économie au sens large. En outre, l'écart salarial entre les hommes et les femmes est plus faible dans le secteur du tourisme. Par exemple, dans le site du patrimoine mondial du parc national des Virunga en République démocratique du Congo, des efforts considérables ont été déployés depuis 2014 pour recruter des femmes rangers, électriciennes, maçonnes, peintres, magasinnières et ingénieures dans les centrales hydroélectriques. Cette initiative permet non seulement de générer des revenus, mais aussi de donner une autre image des femmes en s'attaquant aux stéréotypes, aux préjugés sexistes, tout en luttant contre la vulnérabilité à la violence sexuelle. Depuis 2007, le Bureau de Pékin de l'UNESCO travaille sur le projet « Conservation et gestion des sites du patrimoine mondial en Chine », impliquant 50 sites du patrimoine mondial, dont 55 % des 2 655 bénéficiaires directs sont des femmes. Outre le travail directement lié aux sites du patrimoine mondial, les activités couvrent aussi par exemple la promotion de l'industrie de la broderie Sani dans le site du patrimoine mondial naturel de Shilin, la grande majorité des bénéficiaires étant des femmes.

**Les femmes
représentent**

54%

**de la main-d'œuvre du
secteur du tourisme
dans le monde**

Rapport mondial sur les
femmes dans le tourisme, OMT,
2019



Broderie Sani ICH national à Shilin du sud de la Chine Karst WH en Chine
Ang Gui



À Madagascar, la réserve naturelle de Tsingy, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, offre également des opportunités économiques et éducatives aux femmes. Six cents d'entre elles ont suivi une formation technique et professionnelle afin de cultiver des légumes pour les vendre dans les hôtels locaux ou encore de produire, avec le soutien d'un designer, des objets artisanaux commercialisables et empreints des traditions locales.

L'UNESCO a également accru la visibilité des avantages de la participation des femmes à la protection du patrimoine. Une récente publication consacrée au site transfrontalier du patrimoine mondial Qhapaq Ñan, Système de routes andines (Argentine, État plurinational de Bolivie, Chili, Colombie, Équateur et Pérou) souligne et promeut l'autonomisation des femmes à travers la mise en œuvre d'activités liées à la gestion, à la conservation et à l'utilisation de ce bien du patrimoine mondial transnational. En 2019, l'UNESCO a formé environ 40 femmes membres des forces armées du Liban, d'Irak et de Jordanie, ainsi que des femmes gardiens de la paix de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), à la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé, qui est une composante essentielle pour le succès global de plusieurs missions militaires et de maintien de la paix.



Atelier sur le patrimoine mondial marin, novembre 2019, parc national de Komodo
UNESCO/Robbert Casier

La participation des femmes à la vie culturelle de la communauté à travers des pratiques du patrimoine culturel immatériel peut également être source d'autonomisation et de cohésion sociale. Par exemple, la musique de l'imzad dans les communautés touarègues d'Algérie, du Mali et du Niger, est jouée par les femmes, et les chants sont chantés effectués par les hommes et les femmes. On peut également citer à titre d'exemple les Sutartinės, chants lituaniens à plusieurs voix et le culte des Déeses mères des trois royaumes au Vietnam. Certaines pratiques du patrimoine vivant contribuent à valoriser les femmes et leur rôle dans la société, comme le Festival de Salak Yom à Lamphun, en Thaïlande, où les jeunes femmes jouent un rôle central dans les rites. Les femmes ont également le rôle principal dans les chants Hudhud du peuple matrilineaire des Ifugao aux Philippines, une pratique du patrimoine vivant classée par l'UNESCO. Cette tradition est pratiquée au moment des semailles et de la récolte du riz. Ces exemples montrent que le patrimoine vivant a servi de catalyseur pour impulser des changements sociaux qui conduisent à une évolution de la dynamique des genres.



La culture pour faire tomber les barrières



Une plongeuse Haenyeo de la République de Corée, dont le savoir-faire traditionnel est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

KIM WONKOOK/Shutterstock.com*

La lutte contre les inégalités de genre dans le secteur culturel et créatif, ainsi que la pleine reconnaissance du rôle des femmes dans la vie culturelle de la communauté, ont des répercussions sur d'autres secteurs de la société. Le genre étant une construction sociale définie par les relations de pouvoir entre les différents genres et par les normes et valeurs associées aux rôles et comportements dits « féminins » et « masculins », il évolue en fonction des contextes socio-économiques et géographiques. L'interprétation et la négociation culturelle de la notion de genre sont essentielles à l'identité (y compris l'identité de genre) des individus et de leurs communautés. Par conséquent, la culture – sous toutes ses facettes – a un potentiel transformateur en matière de genre et est capable de remettre en question les stéréotypes et faire tomber les barrières.

Les pratiques traditionnelles, y compris plusieurs éléments inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, peuvent remettre en question les stéréotypes ou ouvrir des espaces de dialogue. Par exemple, en République de Corée, les plongeuses Haenyeo de l'île de Jeju sont non seulement essentielles au sein de leurs communautés pour leur rôle dans la pêche des coquillages, mais elles ont également contribué à l'amélioration du statut des femmes dans la communauté, notamment par le biais de l'école Haenyeo et du musée Haenyeo. La tradition orale Koogere des peuples Basongora, Banyabindi et Batooro d'Ouganda décrit dans une série de récits la sagesse exceptionnelle de Koogere, une femme chef des Busongora dont le règne remonte à environ 1500 ans. Cette tradition orale fait partie intégrante de la philosophie sociale de la communauté, évoquant la magie, l'héroïsme et la sagesse des femmes. En République de Corée, les spectacles traditionnels de Namsadang Norin (littéralement « troupe de saltimbanques itinérante exclusivement masculine ») permettaient de soulever des problèmes au nom des individus privés de moyen d'expression politique et de faire connaître les idéaux d'égalité et de liberté. Les numéros de danse masquée et de marionnettes en particulier étaient une manière de décrire l'oppression des femmes dans une société dominée par les hommes. Par ailleurs, la Hikaye palestinienne est une forme de récit narratif pratiquée par les femmes. Ces récits qui ont évolué au fil des siècles évoquent les préoccupations quotidiennes de la société et les problèmes familiaux du point de vue des femmes.





À L'HORIZON

Au fil du temps, certaines pratiques du patrimoine culturel immatériel ont évolué vers un décloisonnement des rôles distincts dévolus aux hommes et aux femmes. Par exemple, le théâtre Kabuki au Japon, la médecine ancestrale de la communauté Kallawaya de l'État plurinational de Bolivie ou la tradition gondolière en Italie admettent désormais la participation des femmes. À l'inverse, l'Al-Qatt Al-Asiri, décoration murale traditionnelle réalisée par les femmes de la région de l'Asir en Arabie saoudite est désormais pratiquée par des hommes et des femmes artistes et designers d'intérieur. De même, dans l'art du tissage du 'ie Samoa, ou natte fine, traditionnellement pratiqué par les femmes, on observe un nombre croissant d'hommes. Par ailleurs, le Cambodian Living Arts encourage activement la participation des femmes dans les arts traditionnellement dominés par les hommes, comme la musique et les marionnettes, dont le pourcentage d'étudiantes féminines s'élève aujourd'hui à 30 %, dans le but précis de protéger les arts cambodgiens menacés de disparaître. L'une des contributions de l'UNESCO dans le cadre des initiatives du Partenariat mondial pour le droit des filles à l'Education a utilisé le « Truck Art » pakistanais pour sensibiliser à l'éducation des filles dans le district du Kohistan. Le patrimoine culturel immatériel fait aussi figure de plateforme flexible pour l'inclusion des genres lorsque les expressions du patrimoine vivant évoluent au fil du temps.



Les expressions culturelles ont maintes fois remis en question les normes de genre et les relations entre les sexes en offrant des visions d'un monde sans préjugés, où les différences sont respectées et célébrées, y compris pour les communautés LGBTQI. Par exemple, le ministère de la culture du Monténégro a mis en place plusieurs programmes et projets culturels-artistiques concrets initiés par la communauté LGBTQI, notamment des expositions et des débats. La société civile est essentielle pour repousser les frontières : par exemple, en Équateur, Crisalys, une association de familles ayant des mineurs transgenres, et Ñuca Trans, un groupe de femmes transgenres, ont pallié le manque d'espaces permettant l'expression d'identités de genre non binaires et la participation à la vie culturelle, et ont participé à différents forums gouvernementaux pour la formulation de politiques publiques. Par ailleurs, en Islande, Stelpur rokka! (Les filles font du rock !) est une organisation de bénévoles qui travaille à l'autonomisation des filles et des jeunes trans, altersexuels et intersexués via l'éducation à la musique.



En outre, des médias pluralistes peuvent également jouer un rôle fondamental dans la promotion de l'égalité des genres en encourageant la liberté artistique des femmes et des groupes de genres divers. L'UNESCO plaide en faveur de la diversité des diffuseurs, des organes de presse et des plateformes en ligne afin de refléter un large éventail d'opinions et de perspectives. Les indicateurs d'égalité des genres dans les médias (Gender-Sensitive Indicators for Media, GSIM) de l'UNESCO servent de cadre global aux médias pour analyser leur contenu afin d'éviter d'exacerber les stéréotypes de genre. En République de Corée, par exemple, le ministère de l'Égalité des Genres et de la Famille, en collaboration avec plusieurs autres ministères, dont celui chargé de la culture, a lancé une initiative visant à mettre en place un système de suivi des médias et de feedback des perspectives de genre, avec une participation citoyenne.



Les musées sont d'importants espaces de dialogue et de remise en question des normes sociétales, de par leurs programmes de recherche et de sensibilisation, comme le souligne la Recommandation 2015 de l'UNESCO sur la protection et la promotion des musées et des collections. Bien que les problématiques soient complexes et les données rares, certains éléments laissent à penser que les musées ne remplissent pas toujours leur mission, à savoir lutter contre les stéréotypes de genre, exposer des œuvres reflétant l'ensemble de la société et garantir l'égalité d'accès. Une étude publiée par le Smithsonian Museum en 2019 a révélé que 87 % des artistes figurant dans les collections permanentes des musées aux États-Unis d'Amérique sont des hommes. Les artistes activistes anonymes de Guerilla Girls soulèvent cette question depuis 1985 avec leur œuvre emblématique How Many Women Had One-Person Exhibitions In NYC Art Museums Last Year - (Réponse : 1) - et continuent à sensibiliser aux obstacles rencontrés par les artistes femmes. Certaines études pointent aussi les stéréotypes de genre dans les représentations au sein des expositions. Une étude réalisée en 2011 par le Bureau de l'UNESCO à Hanoï auprès de six musées du Vietnam a par exemple démontré que les femmes étaient souvent représentées comme victimes de guerre, dans des contextes traditionnels, à travers l'habillement, participant à des activités agricoles ou rurales, ou encore à des tâches domestiques, tandis que les hommes étaient principalement dépeints dans des espaces urbains, ou comme des incarnations du soldat héroïque.

Il existe désormais dans le monde entier des musées consacrés à la culture, à l'histoire et à l'art des femmes, qui présentent un récit différent. Le musée national des femmes artistes (National Museum for Women in the Arts en anglais), basé à Washington D.C. et créé en 1981, est l'un des principaux musées à se consacrer exclusivement à la célébration des réalisations des femmes dans les arts visuels, les arts du spectacle et la littérature. Par ailleurs, l'association internationale de musées des femmes (International Association of Women's Museums, en anglais) compte aujourd'hui environ 60 membres. On peut citer le Voices of Women Museum en Afrique du Sud, le Gender Museum en Ukraine, le Gender Information Centre en Azerbaïdjan, l'International Centre for Women Artists en Jordanie et le Charlotte Museum Trust en Nouvelle-Zélande, consacré à la collection de l'histoire des lesbiennes. Les musées nationaux innovent aussi afin de rendre leurs espaces plus inclusifs. Pour célébrer les 50 ans de la dépénalisation de l'homosexualité dans le droit britannique, le British Museum a organisé le parcours intitulé « Desire, Love, Identity: exploring LGBTQ histories » qui guide les visiteurs à travers l'histoire des LGBTQ illustrée dans des œuvres de sa collection permanente, depuis les civilisations anciennes jusqu'à nos jours.



La plupart des sites du patrimoine ne traitent pas les inégalités des genres, alors il existe un fort potentiel de changement. Comme le souligne la publication de 2014 de l'UNESCO intitulée Égalité des genres, patrimoine et créativité, la notion de patrimoine est communément comprise comme constituant un héritage des générations passées, chéri dans le présent pour ses valeurs esthétiques, spirituelles et sociales reconnues au sein de la société. Le patrimoine n'est pas statique et évolue constamment en réponse à l'évolution des circonstances, des besoins, des connaissances et des valeurs. Dans de nombreuses cultures, par exemple, les bâtiments disposent d'entrées distinctes et des lieux différents sont spécifiquement affectés à un usage féminin ou masculin dans certains monuments et espaces religieux. C'est le cas, par exemple, de sites du patrimoine mondial comme le mont Athos (Grèce) et certains chemins de pèlerinage dans les monts Kii (Japon), qui restreignent l'accès aux femmes pour des raisons religieuses. De même, dans certains espaces naturels sacrés pour les communautés autochtones, les femmes et les hommes utilisent des zones distinctes, comme dans le parc national Uluru-Kata Tjuta (Australie). À l'heure actuelle, les Béguinages flamands (Belgique) sont l'un des rares sites du patrimoine mondial dédiés à la vie des femmes. Ils forment des ensembles architecturaux qui commémorent la tradition des Béguines, femmes ayant consacré



à Dieu qui fondèrent des béguinages et s'installèrent en communautés encloses dès le 13^e siècle. D'autres sites, comme le village de New Lanark au Royaume-Uni, témoignent de chapitres de l'émancipation des femmes. Le complexe industriel et résidentiel relate l'histoire des idéaux du propriétaire de l'usine qui a donné aux femmes des droits à l'éducation ainsi qu'un accès à la scolarisation au 19^e siècle.

Au moment de la rédaction de la Convention de 1972, aucune considération n'a été portée à la question du rôle des femmes et des hommes dans la préservation du patrimoine. Mais cela a évolué au fil du temps. Ainsi, la Politique de développement durable 2015 adoptée par le Comité du patrimoine mondial, puis reprise dans des dispositions spécifiques des Directives opérationnelles de la Convention - appelle les États parties à veiller au respect de l'égalité des genres sur l'ensemble du cycle des processus du patrimoine mondial, en particulier dans la préparation et le contenu des dossiers de propositions d'inscription. Elle les appelle également à assurer la participation pleine et efficace ainsi que l'égalité des chances

en matière de leadership et de représentation des femmes et des hommes, dans le cadre des activités de conservation et de gestion des biens du patrimoine mondial. Par ailleurs, les Directives opérationnelles de la Convention de 2003 encouragent les États parties, entre autres, à « assurer l'égalité des genres dans la planification, la gestion et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde ». Les États parties sont également encouragés à favoriser des études visant à comprendre la diversité des rôles de genre et le Pérou, par le biais du Directeur du patrimoine culturel immatériel, a pris des mesures pour mettre en œuvre cette recommandation et a ainsi nommé des femmes anthropologues dans l'objectif de collecter des informations sur les pratiques culturelles spécifiques aux femmes.



LightField Studios/Shutterstock.com*

Du comptage des effectifs aux stratégies holistiques

Les inégalités de genre imprègnent encore tous les domaines de la vie culturelle, même si la situation est nuancée selon les différents domaines culturels et les pays.

Alors que le secteur culturel et créatif emploie relativement plus de femmes que d'autres sous-secteurs économiques, un diagnostic différencié par sexe du patrimoine et de la créativité dévoile des symptômes bien connus au sein des autres sphères de la vie socio-économique : accès limité des femmes aux postes décisionnels ; ségrégation entre certaines activités ; opportunités restreintes de formation continue, de renforcement des capacités et de réseautage ; part inégale de travail non rémunéré ; et aussi stéréotypes de genre et idées préconçues sur les rôles culturellement appropriés des femmes et des hommes. Dans certains cas, les inégalités de genre font également obstacle à l'égalité d'accès des femmes à la culture, limitant ainsi le plein exercice de leurs droits culturels.



3 sur 4
États parties à la
Convention de 2005
font état de politiques
ou de mesures visant à
lutter contre l'inégalité
entre les sexes dans
le secteur culturel

UNESCO

dotshock/Shutterstock.com*

Pourtant, la culture est un levier puissant – bien que sous-utilisé – pour atteindre l'égalité des genres et construire des sociétés plus durables et inclusives. La culture offre un espace unique dans lequel les rôles genrés et les normes sociales sont constamment remis en question et réinventés, bousculant ainsi les stéréotypes qui constituent des barrières à l'égalité des genres. La culture peut également contribuer à combattre les origines des inégalités de genre en transformant les dynamiques de pouvoir et les structures qui les exacerbent. Les sites du patrimoine mondial et les musées, ainsi que les industries culturelles et créatives, sont des espaces clés pour changer les récits et encourager l'évolution des perceptions relatives au genre.

Les institutions publiques – y compris, les conseils des arts, les musées, les sites du patrimoine mondial et autres lieux culturels – ont un rôle de premier plan à jouer dans la promotion de l'égalité des sexes. Il leur incombe de juguler les effets de la sous-représentation, et parfois de l'exclusion, des femmes de la vie culturelle et artistique, ou de l'interprétation du patrimoine, ainsi que de représenter des récits et des expressions pluralistes et de façonner des approches et des perspectives nouvelles sur le rôle des femmes dans la culture et dans la société de manière générale. Les institutions, espaces et sites culturels doivent donner une plus grande visibilité au rôle des femmes en tant que conservatrices, porteuses du patrimoine vivant, gardiennes de l'histoire et de la mémoire, en tant que modèles et messagères qui façonnent de futures sociétés plus inclusives. Les sites du patrimoine mondial et les musées, ainsi que les industries culturelles et créatives, sont des espaces clés pour faire évoluer les récits et encourager le changement des perceptions de genre. Les perspectives de genre devraient être prises en compte de manière plus systématique lors de l'examen des propositions d'inscription sur la Liste indicative des sites du patrimoine mondial, des plans de gestion et des modèles d'interprétation des sites, par exemple, ainsi que lors de la programmation des musées et galeries d'art. Les artistes et les professionnels de la culture femmes ou s'identifiant à d'autres genres doivent être soutenus dans les secteurs culturels et créatifs afin d'assurer une pluralité de voix dans la sphère publique.



L'intégration plus systématique des perspectives de genre dans les politiques culturelles aurait un effet transformateur accru. Bien que des progrès aient été réalisés en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans les lois et les politiques culturelles, les mesures politiques tendent à se concentrer sur les stratégies de « comptage », les quotas ou la promotion de la participation des femmes à la vie culturelle. Des mesures politiques plus structurelles et tournées vers l'avenir sont nécessaires pour engager résolument le secteur culturel sur la voie de l'égalité des genres. Compte tenu de la représentation relativement élevée des femmes dans le secteur culturel, des mesures ciblées devraient être élaborées dans le cadre de politiques culturelles et de l'emploi afin de soutenir les droits sociaux et économiques des femmes et de faciliter leur accès à une diversité de domaines culturels et de postes, plus particulièrement des postes de direction.

L'élaboration de politiques solides implique une collaboration plus systématique avec la société civile et le secteur privé, en vue de promouvoir des contenus culturels inclusifs en matière de genre et des modèles d'emploi et de gestion transformateurs au sein des institutions et des secteurs culturels. Des instruments statistiques ventilés par sexe et intégrant la dimension de genre devraient être développés pour le suivi de l'égalité des genres dans le secteur culturel – en particulier en ce qui concerne l'emploi ou la participation – en s'appuyant notamment sur les indicateurs Culture|2030 de l'UNESCO. Plus en amont, des approches transformatrices en matière de genre sont également nécessaires pour soutenir l'accès des femmes à la formation technique et professionnelle dans le secteur culturel ou repenser les programmes scolaires dans le sens d'un contenu culturel plus pluraliste – une perspective qui implique des liens plus forts entre culture et éducation.

La promotion des droits culturels des femmes et de groupes spécifiques de femmes et le rééquilibrage de l'égalité des genres dans la vie culturelle sont non seulement essentiels pour le respect et l'exercice des droits fondamentaux, mais leur impact rayonne au-delà de la sphère culturelle pour atteindre toutes les facettes de la société, construisant ainsi des sociétés plus justes et harmonieuses. Rééquilibrer les inégalités de genre dans la vie culturelle a le pouvoir de faire pencher la balance en faveur d'un avenir plus durable pour tous.





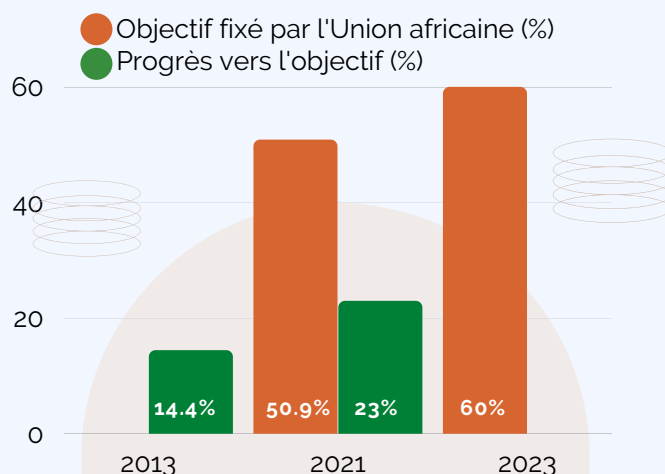
GPA Photo Archive/Flickr.com

L'Union Africaine a officiellement adopté le Kiswahili comme langue officielle, à la suite d'arguments avancés notamment par les dirigeants d'Afrique de l'Est. Avec 100 millions de locuteurs en Afrique, le kiswahili est l'une des langues les plus parlées dans les 55 États membres de l'Union continentale. Il rejoint les autres langues officielles de l'UA, à savoir l'anglais, l'arabe, le français, le portugais et l'espagnol.

L'Union Africaine a dévoilé son Deuxième rapport continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 - un programme de développement à l'échelle de l'Union - qui comprend notamment un rapport sur l'aspiration 5 : « Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'une éthique partagées ». Le rapport établit qu'il y a eu des progrès modérés, d'environ 45 % vers cette aspiration, en grande partie à cause de la faible intégration de la culture, des valeurs et des langues africaines autochtones dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire. Le rapport met en lumière des exemples positifs d'intégration de la culture dans les programmes scolaires, mais souligne que l'Afrique doit faire davantage d'efforts pour atteindre ces objectifs. Il indique en outre que la mise en œuvre de la Charte pour la renaissance culturelle africaine pourrait revêtir une importance particulière, en mettant l'accent sur le renforcement de l'utilisation de la culture, des valeurs et des langues africaines autochtones en tant que fondement et moyen d'enseignement dans l'éducation primaire et secondaire.



ASPIRATION 5 DE L'AGENDA 2063 DE L'UA
Niveau d'intégration, dans les programmes scolaires, de contenus relatifs à la culture, aux valeurs et à la langues africaines indigènes dans les écoles primaires et secondaires :





Rabat, Maroc

Idriss Meliani/Pexels.com

L'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a déclaré le Caire (Égypte), Rabat (Maroc), Yaoundé (Cameroun) et Bandung (Indonésie) capitales mondiales de la culture islamique pour 2022. Le Caire avait initialement été sélectionnée comme la capitale 2020 de la culture islamique, mais la pandémie de Covid-19 a empêché la tenue des activités et des célébrations marquant la proclamation. Plus de 50 événements culturels se tiendront entre avril et décembre 2022 afin de célébrer la désignation du Caire, et la proclamation officielle de Rabat comme capitale mondiale de la culture qui a eu lieu le 24 mars dernier. Des événements conjoints seront organisés entre les deux villes pour mettre en valeur les synergies culturelles.

L'UNESCO et l'Union européenne ont annoncé la signature d'un accord d'une valeur de 20 millions d'euros et qui générera des opportunités d'emploi pour 8000 jeunes hommes et femmes, afin de renforcer le soutien au secteur culturel au Yémen. Le projet, qui vise à protéger la diversité culturelle unique du Yémen, débutera en juin prochain et s'étendra dans plusieurs gouvernorats différents du Yémen.



L'organisation de la société civile, Al Mawred Al-Thaqafy (Culture Resource), a annoncé les bénéficiaires du premier tour de Wihat 2022, un programme qui soutient les artistes et les acteurs culturels par le biais de bourses de voyage qui leur permettent de participer à des activités artistiques et culturelles dans la région arabe et à l'étranger. Les bénéficiaires représentent une variété de disciplines, notamment des écrivains, des artistes visuels des cinéastes et des danseurs.



Maridav/Shutterstock.com*



L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a proclamé 2022 « Année de la jeunesse de l'ANASE ». Plusieurs événements clés seront organisés pendant l'année pour inciter les jeunes à jouer un rôle actif dans la résolution des problèmes actuels. L'année s'aligne sur le plan de travail de l'ANASE sur la jeunesse 2021-2025 (ASEAN Work Plan on Youth 2021-2025, en anglais), qui comprend cinq domaines prioritaires alignés sur les domaines de l'Index du développement de la jeunesse de l'ANASE (ASEAN Youth Development Index, en anglais) : Éducation, santé et bien-être, emploi et opportunités, participation et engagement, et sensibilisation, valeurs et identité de l'ANASE.



La Communauté du Pacifique a dévoilé son Plan stratégique 2022 à 2031, soulignant un engagement de dix ans pour développer un « Pacifique bleu résilient » : une région de paix, d'harmonie et de prospérité pour tous. Il est guidé par le principe de Gida Gaituvwa, une valeur de la Pentecôte Nord au Vanuatu, qui appelle à l'unité et à la collaboration inclusive pour atteindre des objectifs communs. Cela fait référence à une progression commune vers notre bien-être et notre prospérité collectifs et à l'idée de ne laisser personne de côté. Le deuxième des quatre objectifs de développement a pour but principal de permettre que « les communautés et les cultures soient autonomes et résilientes ».



OBJECTIF 1

Tous les habitants du Pacifique bénéficient du développement durable

OBJECTIF 2

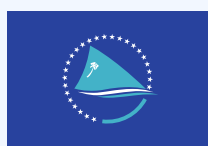
Toutes les communautés et cultures du Pacifique sont autonomes et résilientes.

OBJECTIF 3

Tous les habitants du Pacifique réalisent pleinement leur potentiel et vivent longtemps et en bonne santé.

OBJECTIF 4

Une communauté du Pacifique propose des programmes intégrés grâce à des services rationalisés.



Plan stratégique 2022-2031 de la Communauté du Pacifique



Parlement européen
S. Nedev/Shutterstock.com

La situation en Ukraine a été la thématique principale de la réunion de mars tenue par la Commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen (CULT). Elle s'est concentrée sur deux sujets entrant dans le cadre de ses attributions, à savoir les moyens pour aider efficacement les jeunes qui fuient le pays et ceux qui y demeurent, ainsi que les moyens de lutter contre le révisionnisme historique et culturel.



Le Conseil de l'Europe a annoncé que le patrimoine durable serait le thème des journées du patrimoine 2022 à venir, qui se tiendront en septembre prochain. La brochure de l'événement est également disponible et présente quelques explications sur le patrimoine durable avec des exemples de bonnes pratiques et des conseils additionnels pour les Etats membres. Les journées européennes du patrimoine sont une action conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Il s'agit d'un événement culturel participatif européen qui accueille chaque année jusqu'à 20 millions de visiteurs.

Le Conseil de l'Europe a également lancé un nouveau jeu de rôle, intitulé « Votre voie de Faro » (Your Faro Way, en anglais), qui vise à promouvoir la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Le jeu encourage les joueurs à endosser le rôle de différents acteurs du patrimoine et à développer des projets patrimoniaux, acquérant ainsi des connaissances sur la manière de mettre en œuvre de tels projets dans la pratique.



“

[...] toute personne a le droit de se lier au patrimoine culturel de son choix, tout en respectant les droits et libertés d'autrui, en tant qu'aspect du droit de participer librement à la vie culturelle [...] tel que défini dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro)





Man jumping in front of the Soumaya Museum in Mexico City
EmmanPerez/Shutterstock.com*



La Banque interaméricaine de développement (BID) a publié le rapport du « Premier dialogue régional politique sur les industries culturelles et créatives avec une approche intersectorielle » (First Regional Policy Dialogue on Cultural and Creative Industries with an intersectoral approach, en anglais), un événement qui s'est tenu virtuellement du 27 au 28 octobre 2021. La publication compile les actes de l'événement qui visait à rassembler les expériences et les meilleures pratiques disponibles dans les secteurs public et privé. Les discussions ont tourné autour de quatre thèmes : les stratégies pour le développement urbain et local à travers la culture et la créativité, les actions visant à renforcer la compétitivité du secteur créatif, notamment à travers la numérisation, les opportunités pour les indépendants dans les secteurs créatifs et les mécanismes financiers pour favoriser l'économie créative.



Le programme IberCultura Viva évalue les candidatures au programme de cours de troisième cycle en politiques culturelles communautaires à la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), un centre de catégorie II de l'UNESCO. Au total, 96 bourses seront accordées à des candidats des 12 pays participants : Équateur, Colombie, Brésil, Argentine, El Salvador, Costa Rica, Paraguay, Uruguay, Mexique, Chili, Pérou et Espagne. Le cours de troisième cycle, qui existe depuis quatre ans, vise à renforcer la formation et la recherche sur les politiques culturelles communautaires et le concept de « Cultura Viva » en tant que politique publique.



Organisé par l'UNESCO et le projet RURITAGE financé par l'UE, un dialogue régional sur la culture et le patrimoine naturel pour la régénération rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes a été mis en place pour partager les expériences de modèles de régénération rurale fondés sur le patrimoine. Les experts ont souligné que le patrimoine favorise la reconnexion des communautés avec l'environnement naturel et encourage l'autonomisation et la résilience en période de crise.



ÉGALITÉ DES GENRES ET CULTURE DANS LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES



L'égalité des genres est un principe bien ancré dans l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec notamment un objectif dédié - l'Objectif de développement durable 5 - et des mentions qui lui sont faites dans les 16 autres. Cependant, les examens nationaux volontaires (ENV), soumis aux Nations unies pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation du Programme 2030, se révèlent relativement peu féconds en termes d'exemples de politiques, stratégies ou initiatives visant à lutter contre les inégalités liées au genre par le biais de la culture. Plusieurs pays évoquent des « barrières socioculturelles » qui entravent le progrès vers l'égalité des sexes, reconnaissant ainsi que des facteurs culturels freinent l'autonomisation des femmes. D'autre part, des pays ont inscrit l'égalité des genres dans leurs politiques nationales, y compris via la culture, pendant que certains ont particulièrement pris conscience du potentiel économique du secteur culturel et créatif pour l'autonomisation.

LA CULTURE DANS LES AMBITIONS NATIONALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES



Dans son ENV de 2018, la **République démocratique lao** met l'accent sur sa Constitution, qui garantit l'égalité entre les hommes et les femmes dans la politique, l'économie, la culture et la société, ainsi que dans la famille. De même, le **Maroc** souligne que sa Constitution interdit la discrimination et consacre le principe de l'égalité des droits entre les sexes, y compris les droits civils et politiques, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels. La Politique nationale de la femme au **Honduras** – Deuxième Plan d'égalité et d'équité entre les genres pour la promotion, la protection et la garantie des droits des femmes – intègre la culture, l'interculturalité et l'information, ainsi que la participation sociale, politique et citoyenne, la paix et la vie sans violence, la garantie de la santé sexuelle et reproductive, le travail, l'emploi et l'accès aux ressources. **Trinité-et-Tobago**, dans son ENV de 2020, reconnaît explicitement « que des formes de discrimination et des stéréotypes sexistes persistent dans certaines lois, traditions, coutumes et pratiques religieuses à Trinité-et-Tobago », mais cite sa politique nationale sur le genre et le développement, qui a été élaborée pour éliminer ces barrières et faire progresser les mesures visant à promouvoir l'égalité des genres. **Chypre** explique que son plan stratégique pour l'égalité des hommes et des femmes a été élaboré par le Comité pour l'égalité des genres du ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse.

LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES



Trinité-et-Tobago cite le lancement d'un programme visant à promouvoir l'emploi à travers la formation des femmes célibataires, non qualifiées ou au chômage, dans des disciplines artisanales. À son tour, la **Colombie** met en avant un programme générateur de revenus dans les domaines de l'art et de l'artisanat, destiné aux femmes issues des zones rurales et aux victimes de conflits, dont plus de 300 femmes ont bénéficié. **Samoa** mentionne le Programme Samoa qui, depuis vingt ans, soutient l'autonomisation économique des femmes tout en préservant des trésors culturels tels que le 'ie Samoa, ou natte fine. Le pays fait également référence au programme « Healthy Homes Healthy Villages », qui forme les femmes à la couture et au tissage relevant des arts traditionnels et de l'artisanat. Enfin, **l'Autriche** a conçu un ensemble complet de mesures, par l'intermédiaire des organismes fédéraux de financement du cinéma, pour le soutien, le tutorat, la formation et la production de films, afin de promouvoir l'égalité des genres et de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans le secteur cinématographique.



LE LEADERSHIP FÉMININ DANS LE SECTEUR CULTUREL

En vue de renforcer le leadership des femmes et leur participation aux prises de décision, le ministère de la Sécurité sociale et du Travail de la **Lithuanie** a organisé en 2017 une conférence sur le leadership des femmes dans la société et les entreprises, intitulée « Cherchez la Femme - Look for the Woman », à laquelle ont participé des représentants du monde des affaires, de la politique, de la culture, du sport et du secteur public, afin de partager les bonnes pratiques, les réussites, ainsi que les problèmes et les défis liés à la combinaison d'une carrière professionnelle et de la vie personnelle. L'**Allemagne** souligne dans son ENV de 2021 l'attention particulière accordée à la culture et au genre, notamment à travers le programme de mentorat géré par le bureau du projet « Femmes dans la culture et les médias (Women in Culture and the Media en anglais) », au sein du Conseil culturel allemand. De même, le **Maroc** cite des programmes visant à renforcer la participation des femmes professionnelles de la culture aux événements culturels et artistiques, des campagnes de sensibilisation culturelle, notamment à destination des enfants, sur les valeurs culturelles et le dialogue interculturel, ainsi que la mise à disposition d'espaces culturels pour l'organisation d'événements culturels et/ou de sensibilisation pour la société civile féminine. La coopération avec l'organisation à but non lucratif Women for the Rebirth of the Naroch Region (Femmes pour la renaissance de la région de Naroch en français) a été au cœur du projet transfrontalier de l'**Estonie** « Développement de l'entrepreneuriat social et féminin et de la coopération communautaire dans la zone agricole de Naroch », mené conjointement avec le **Belarus**. Enfin, les organisations de la société civile féminine sont citées par la **Micronésie** comme des contributrices importantes à la protection culturelle et environnementale.

ÉTUDE DE CAS : L'ESPAGNE

Dans son ENV de 2021, l'**Espagne** expose plusieurs initiatives qu'elle a entreprises pour remédier aux inégalités entre les genres dans le secteur culturel. Le pays s'est engagé à rechercher la parité entre les sexes au sein du ministère de la Culture et des Sports. Il a également créé un Observatoire pour l'égalité des genres dans le domaine de la culture afin de favoriser une plus grande participation et visibilité de la production artistique et culturelle des femmes, et de lutter contre leur discrimination structurelle dans ce secteur. Dans le cadre du plan de travail 2020-2021 de cet Observatoire, le gouvernement s'est engagé à assurer la parité des sexes dans les jurys de prix culturels nationaux et a créé des subventions pour la participation des femmes dans le secteur audiovisuel. Des mesures ont été également prises pour le développement d'expositions d'artistes féminines afin d'assurer une plus grande présence et visibilité de la production artistique et culturelle des femmes. En outre, l'Institut du patrimoine culturel d'Espagne a lancé plusieurs projets dirigés par des femmes, notamment des études sur la participation des femmes au patrimoine culturel immatériel.



Konstantin Mishchenko/Pexels.com



Mondiacult 2022
México

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO SUR LES POLITIQUES CULTURELLES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – MONDIACULT 2022



Dans la perspective de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – MONDIACULT 2022, l'UNESCO impulse une mobilisation inclusive et multipartite, constituée d'un large éventail d'acteurs et de partenaires issus du large spectre des politiques culturelles, de leur élaboration, à leur planification, et leur mise en œuvre, tant à l'échelle internationale que régionale et locale.

Le présent formulaire – disponible en langues française, anglaise et espagnole – vise à fédérer des propositions d'événements parallèles dans le cadre de la Conférence mondiale de l'UNESCO – MONDIACULT 2022. Les parties intéressées sont invitées à manifester leur intérêt pour l'organisation d'un événement parallèle en remplissant le formulaire publié sur le site de la Conférence et en le renvoyant à l'UNESCO par le biais de l'adresse suivante : MONDIACULT2022@unesco.org



Rejoignez-vous
à la conversation
avec l'UNESCO
#MONDIACULT2022

Les cinq consultations régionales ont désormais eu lieu.

De décembre 2021 à février 2022, cinq consultations régionales ont été organisées dans la perspective de MONDIACULT 2022. Elles ont permis d'identifier les priorités spécifiques de chaque région qui nécessitent un investissement politique plus important, dans l'optique de mieux exploiter la contribution de la culture dans le spectre des politiques publiques, ainsi que de relever les défis les plus pressants du développement durable.

Lire les comptes-rendus des réunions publiés sur le site web de la Conférence.

**RESTEZ À L'AFFÛT
DES NOUVELLES**

<http://www.unesco.org/fr/mondiacult2022>

ResiliArt
for Mondiacult

Il est encore temps
pour organiser un
débat ResiliArt x
MONDIACULT 2022 et
envoyer les résultats.
[Découvrez comment](#)



LES RESSOURCES DE L'UNESCO SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES



PLAN D'ACTION DE L'UNESCO POUR LA PRIORITÉ DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Ce Plan d'action explique ce que signifie l'égalité des genres pour l'UNESCO et fournit des orientations sur la manière dont l'Organisation veillera à ce que la perspective de l'égalité des genres soit reflétée dans l'ensemble de ses politiques, programmes et processus, de manière à ce qu'elle soit mise en avant tant dans les processus institutionnels du Secrétariat que dans son travail avec les États membres.

EN SAVOIR PLUS

ÉGALITÉ DES GENRES: PATRIMOINE ET CRÉATIVITÉ (2014)

Cette publication fournit un premier aperçu mondial de la situation de l'égalité des genres en ce qui concerne l'accès, la participation et la contribution à la culture, dans le but d'approfondir la compréhension de l'importance de l'égalité des genres pour atteindre les droits de l'homme et les objectifs de développement, ainsi que d'offrir une vision utile pour créer de nouvelles stratégies en vue d'un avenir égalitaire entre les sexes.



EN SAVOIR PLUS



PLONGEZ DANS LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cette visualisation met en avant les interconnexions entre le patrimoine vivant et les dix-sept objectifs de développement durable (ODD). Les liens avec l'ODD 5 (sur l'égalité des sexes) peuvent être explorés.

EN SAVOIR PLUS

REVUE DU PATRIMOINE MONDIAL, 78 SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES (2016)

Ce numéro examine le rôle du genre dans de nombreux aspects du patrimoine, qu'il s'agisse des croyances spirituelles qui sous-tendent les fonctions d'un lieu, ou des rôles des femmes et des hommes sur un site. Il examine également les préjugés sexistes dans les premières heures de la Convention du patrimoine mondial, la parité hommes/femmes dans l'examen des propositions d'inscription et les rôles attribués aux hommes et aux femmes dans la préservation des sites du patrimoine mondial.



EN SAVOIR PLUS



GENRE & CRÉATIVITÉ : DES AVANCÉES AU BORD DU PRÉCIPICE, ÉDITION SPÉCIALE

Ce rapport met en lumière un certain nombre de mesures innovantes dans toutes les régions, qu'il s'agisse de programmes de formation et de mentorat, de campagnes de sensibilisation, de mécanismes visant à améliorer la visibilité des femmes artistes, d'opportunités de mise en réseau ou de facilitation de l'accès au financement.

EN SAVOIR PLUS



DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'UNESCO



DERNIÈRES MISES À JOUR CONCERNANT LES INDICATEURS CULTURE|2030

Les indicateurs Culture|2030 visent à contribuer à la création d'une vue d'ensemble mondiale de l'état d'avancement de la contribution de la culture au Programme 2030 et à fournir aux décideurs politiques des informations pour des politiques fondées sur des preuves. Les indicateurs doivent être pilotés dans 14 pays et le processus a récemment débuté au Costa Rica, en Serbie et au Maroc.

EN SAVOIR PLUS

PATRIMOINE EN PÉRIL EN UKRAINE : L'UNESCO RENFORCE LES MESURES DE PROTECTION

Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'UNESCO a pris des mesures dans le cadre de son mandat, notamment pour protéger la culture, tel que l'indique son communiqué du 8 mars.

EN SAVOIR PLUS



trabantos/Shutterstock.com*

Ce bulletin est produit par l'UNESCO en langues française et anglaise.

Nous comptons sur des partenaires pour soutenir sa production dans les autres langues officielles de l'UNESCO afin d'élargir le débat mondial sur la culture et les politiques publiques.

Une contribution, une idée ou une question ?

Écrivez à l'équipe des
Politiques culturelles et du développement
Culture.Forum@unesco.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : **#PartagezlaCulture**
en.unesco.org/culture-development

Retrouvez tous les précédents numéros du Tracker à l'adresse :
en.unesco.org/culture-development/tracker

Publié en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
sous la licence CC-BY-SA 3.0 IGO



ISSN: 2789-2328

La présente licence concerne exclusivement les textes.
Les images marquées d'un astérisque (*) ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.
Graphisme réalisé via Canva.com.

Pour l'utilisation des éléments graphiques, merci de vous référer aux [Termes d'utilisation](#) de Canva.